

# STUDIO DIFFÉREMMENT

Les textes et les illustrations  
de cette rubrique historique  
sont protégés par l'article L-111-1  
du code de la propriété intellectuelle,  
pour toute utilisation nous contacter.

© Studio Différemment



## 1463 : LES JOURS D'APRÈS

Du bon usage d'une catastrophe, ou la visite très politique du roi Louis XI à Toulouse juste après le « grand feu » qui avait dévasté un cinquième de la ville.

« *et advint que le roi Louis XI vint à Toulouse* » ... Il avait bien choisi son moment puisqu'il y arriva 18 jours après le début du « grand feu » et moins d'une semaine après que celui-ci ait enfin décidé de se calmer. Pour en venir à bout, il aura fallu les efforts des Toulousains, bien aidés par la vieille muraille entre la cité et le bourg, la moindre densité dans cette zone ... et l'arrêt du vent d'Autan. On imagine la tête fatiguée des « Capitouls, précédés de tout ce qu'il y avait de gens de qualité dans Toulouse » allant accueillir le monarque et recevoir son serment « *de garder les coutumes, franchises et privilèges de la ville et de la comté de Toulouse* ».

Animal politique, le roi sut gagner le cœur des Toulousains par trois gestes. Un geste de compassion lors de la procession de la Fête Dieu début juin où « *il ne put retenir ses larmes à l'aspect des effroyables ruines qui fumaient encore du dernier embrasement* ».

Un geste d'humanité lorsque, logé à la Trésorerie « *qui a toutes ses vues sur la place du Salin* », il vit

de sa fenêtre, « *au bruit que faisait le peuple accourant à ce spectacle* », le boulanger et la boulangère marchant à leur pendaison et « *commanda d'arrêter l'exécution* » (« *Mais ces malheureux ne jouirent pas longtemps de la grâce de ce prince. La frayeur de la mort les avait tellement saisis qu'ils moururent tous deux le lendemain* »). Enfin un geste fiscal exceptionnel puisqu'il exempta Toulouse de l'impôt de la taille « *pour cent ans* ». L'exemption ne durera finalement que le temps du règne (20 ans) mais l'incendie marque paradoxalement le début du siècle d'or de notre ville. Après une phase de reconstruction très active jusqu'au milieu des années 1470, Toulouse profita à plein d'une conjonction rare : ni invasions ni discordes civiles jusqu'en 1562 et un développement du négoce (notamment

l'économie du pastel) qui permit le début du règne de la brique ... plus chère mais nettement moins inflammable que le bois et le torchis jusque là dominants et progressivement interdits. —

À lire : *Le grand incendie de Toulouse de 1463*, Pierre Salies, Mémoires de la SAMF n°30 et 32, 1964 et 1966 ; *Un exemple de reconstruction urbaine : Toulouse après l'incendie de 1463*, Maurice Bastide, Annales du Midi n°86, 1968 ; *Toulouse et Louis XI*, Marcelle Bonnafous, Annales du Midi n°39, 1927.

Réalisation : Studio Différemment  
Texte : Jean de Saint Blanquat  
Illustrations : Jean-François Binet,  
Merci à la Direction du Patrimoine.

Ci-contre 1 le roi faisant grâce au couple de boulangers accusés d'avoir été imprudemment la cause de l'incendie et condamnés à la pendaison. Ci-dessus vue de la ville dans les jours suivant l'incendie. Après avoir ravagé le quartier marchand 2 depuis la boulangerie de la rue Maletache 3, frôlé les Augustins 4 et la Daurade 5 et entamé son pont 6, le feu s'est arrêté, sans doute grâce à la présence de l'ancienne muraille 7 et l'arrêt du vent d'Autan. Le Capitole 8 les Cordeliers 9 et le collège de Foix 10 ne sont que partiellement touchés. Pas du tout touchés : Saint-Sernin 11 (trop au nord). Saint-Cyprien 12 (grâce à la Garonne) Saint-Étienne 13 le Château Narbonnais 14 les Carmes 15 et la Dalbade 16 (car au sud et à l'est du départ du feu, poussé au nord-ouest par le vent d'Autan).

